

CPAS DE CHARLEROI (POOL 2) (343)
PENSION DE RETRAITE
SIMULATION DU CALCUL DE LA PENSION

Nom : GRIMARD Françoise
Date de naissance : 29/05/1954
Etat civil : Mariée
Adresse : Rue des Quairelles, 19 5650 WALCOURT
Dernière fonction :
Service :
Date d'entrée en pension : 01/06/2016
Motif : PENSION DIFFEREE
Barème : B1 X
Maximum barémique : 24.764,72
Calculé en Euro
Numéro d'ordre GA : 00109
Numéro National : 540529-050-55
Matricule :
Numéro de contrat FP : 30534213
Supplément : OUI
Date du barème de base : 01/01/2007

SERVICES ADMISSIBLES :

		Services réels	Services réduit (*)
Bonification pour diplôme	du 01/09/1972 au 31/08/1975	36,0000 M	
Temps partiel nommé 50%	du 01/09/1980 au 31/05/1993	153,0000 M	76,5000 M
Disponibilité pour raison personnelle	du 01/06/1993 au 31/05/1995	0,0000 M	0,0000 M
TOTAL		153,0000 M	76,5000 M
Application de A.R. 206 : Bonification pour diplôme			11,4750 M
TOTAL			87,9750 M
			7 A 3 M 29 J

(*) Services réduit en application de AR 206 et AR 442

Rapport prestation réel / prestation complète 50,0000 %

TRAITEMENT DE BASE :

Périodes à considérer

du 01/06/1988 au 31/05/1993

Date du barème 01/01/2007

B1	+10,00%	Ech.: 07	du 01/06/1988 au 31/08/1988	3 mois sur 20.228,15 =	5.057,04
^^	^^	Ech.: 08	du 01/09/1988 au 31/08/1989	12 mois sur 20.376,89 =	20.376,89
^^	^^	Ech.: 09	du 01/09/1989 au 31/08/1990	12 mois sur 20.525,63 =	20.525,63
^^	^^	Ech.: 10	du 01/09/1990 au 31/08/1991	12 mois sur 20.674,37 =	20.674,37
^^	^^	Ech.: 11	du 01/09/1991 au 31/08/1992	12 mois sur 20.947,06 =	20.947,06
^^	^^	Ech.: 12	du 01/09/1992 au 31/05/1993	9 mois sur 21.219,75 =	15.914,81
					103.495,80
				Moyenne calculée : 103.495,80 / 5 =	20.699,16
				Moyenne des suppléments : 10.349,58 / 5 =	2.069,91
				Traitement moyen total	22.769,07

CALCUL DE LA PENSION :

((22.769,07 x 87,98) / 60) / 12 = 2.782,25

1° péréquation 01/01/2009 : 0,0166% 2.782,71

2° péréquation 01/01/2011 : 0,2491% 2.789,64

3° péréquation 01/01/2013 : 0,1936% 2.795,04

4° péréquation 01/01/2015 : 0,5488% 2.810,38

Pension nominale 2.810,38

Pension à payer 2.810,38

BRUT AU NET

Pension mensuelle brute indexée (1,6084) 376,68

Retenue funéraire (0,5 %) -1,88

Imposable 374,80

Pension mensuelle nette 374,80

Les retenues légales (INAMI, solidarité, funéraire et précompte) sont calculées sur base du seul montant de la pension qui sera payé par nos services sans tenir compte d'éventuelles autres pensions payées par d'autres organismes.

Ce calcul n'a qu'un caractère provisoire.

Les calculs de pension que nous vous adressons sont des estimations. Ces estimations sont effectuées sur base des dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment du calcul. Les estimations de calculs sont réalisées par Ethias sur base de données communiquées par le dernier employeur du futur pensionné. Pour la détermination du droit à la pension et le calcul de la pension nous nous sommes basés sur le régime de travail communiqué jusqu'à la date de pension proposée. Ethias n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de ces données de départ.

Par ailleurs, les choix opérés par l'employeur ou par le futur pensionné sur base de ces estimations de calcul de pension relèvent de leur libre-arbitre. Ethias n'assume aucune responsabilité pour les dommages éventuels encourus en raison d'une décision basée sur les estimations communiquées.

CPAS DE CHARLEROI (POOL 2) : PENSION DE RETRAITE DE GRIMARD Francoise

Nom : GRIMARD Francoise
Adresse : Rue des Quaielles, 19 5650 WALCOURT
Fonction : Née le 29/05/1954

Début de la période de référence 01/09/1985 Date pivot pour le calcul de la carrière 01/01/2012

Première application AR. 206

Période antérieure

Constitution pour diplôme
Temps partiel nommé 50%

Fraction de la période antérieure :

$$\frac{30,0000}{60,0000} = 50,0000 \%$$

Période de référence

Temps partiel nommé 50%
Disponibilité pour raison personnelle

Fraction de la période de référence :

$$\frac{46,5000}{93,0000} = 50,0000 \%$$

Rapport période antérieure / période de référence

Total des services avant application de l'AR. 442
Application de l'AR. 442
Maximum à prendre en compte pour les mois d'absences

Absences éventuelles à prendre en compte pour le calcul

Absences non reprises dans le calcul
Deuxième application AR. 206

Fraction de la période antérieure :

$$\frac{30,0000}{60,0000} = 50,0000 \%$$

06/01/2016 15:15

No. d'agent : 00109
Entrée en service le 01/09/1980
No.National : 540529-050-55

Etat civil : Mariée
Entrée en pension le 01/06/2016 à l'âge de 62 ans

Sexe : Femme

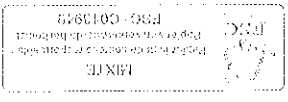
du	au	Tant.	Contr.	Eff.	Eg.	Services Réels (Mois)	Services Prestés (Mois)
01/09/1972	31/08/1975	60	100 %			60,0000	36,0000
01/09/1980	31/08/1985	60	100 %	50 %		60,0000	30,0000
						60,0000	30,0000

du	au	Tant.	Contr.	Eff.	Eg.	Services Réels (Mois)	Services Prestés (Mois)
01/09/1985	31/05/1993	60	100 %	50 %		93,0000	46,5000
01/06/1993	31/05/1995	60	100 %			93,0000	46,5000

$$= 50,0000 \%$$

$$30,0000 + 46,5000 = 76,50$$

$$76,5000 \times 21,66\% = 16,5699$$



ENTREPRISE D'ASSURANCES agréée sous le n° 196/Verzekeringsovernameeming toegelaten onder het nr 196
RPM/RPR Liège/Luik TVA/BTW BE 0404.484.654 IBAN : BE 72 0910 0078 4416 BIC : GKCCBEBB
ETHIAS SA/NV rue des Croisiers 24 4000 Liège/Luik www.ethias.be info@ethias.be

Fraction de la période de référence :

$$\frac{46,5000}{93,0000} = \frac{46,5000}{93,0000} = 50,0000 \%$$

Rapport période antérieure / période de référence

$$= 50,0000 \%$$

Total des services qui ouvrent le droit à la pension :

Période antérieure 60,0000 à 50,0000 %
Période de référence 46,5000

$$= 30,0000$$
$$= 46,5000$$

$$\frac{76,5000}{76,50} \text{ mois}$$

BONIFICATIONS :

TOTAL DES BONIFICATIONS AVANT REDUCT.

x %AR206 36,0000
Réd. Art. 46 18,0000
TOTAL DES BONIFICATIONS ADMISES 11,4750

TOTAL

$$= 87,98 \text{ mois}$$

Rapport final prestations réelles / prestations complètes = % AR206

$$\frac{30,0000 + 46,5000}{60,0000 + 93,0000} = \frac{76,5000}{153,0000} = 50,0000 \%$$

CALCUL COMPLEMENT & BONUS

CPAS DE CHARLEROI (POOL 2) (343)

Fiche technique du droit à la pension

Nom	: GRIMARD Françoise	Numéro d'ordre GA	: 00109
Date de naissance	: 29/05/1954	Numéro National	: 540529-050-55
Etat civil	: Mariée	Matricule	:
Adresse	: Rue des Quairalles, 19 5650 WALCOURT	Numéro de contrat FP	: 30534213

Droit à la pension au 01/06/2016 OUI

La détermination du droit à la pension est basée sur des données que notre compagnie possède et tient compte des dispositions légales en vigueur à la date du contrôle du droit à la pension. Nous nous sommes basés sur le régime de travail communiqué jusqu'à la date de pension proposée. Si dans le futur il y a des changements dans votre régime de travail ou dans la législation, ou si les données fournies s'avèrent incomplètes ou incorrectes, cela peut influencer la date d'entrée en pension. Dans ce cas il faut effectuer une nouvelle détermination du droit à la pension remplaçant celle-ci. Par ailleurs, les choix opérés par l'employeur ou par le futur pensionné sur base de ces estimations de la date de pension relèvent de leur libre-arbitre. Ethias n'assume aucune responsabilité pour les dommages éventuels encourus en raison d'une décision basée sur les estimations communiquées.

ethias

Année	Prestations en mois				Prestations public Contrôle 104 jrs	Prestations Si naissance 01/01/1953 - 31/12/1955				Prestations adaptées - Coefficient -				Total carrière			
	1/60	1/55	1/50	Hors public	Durées regroupées	1/60	1/55	1/50	Normal	Longue I	Longue II	1/55	1/50	Normal	Longue I	Longue II	Naiss. avant 1956
1973																	
1974				3,0000													
1975				12,0000										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1976				12,0000										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1977				12,0000										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1978				9,3846										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1979				9,8461										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1980	4,0000				2,0000	4,0000								4,0000	4,0000	4,0000	4,0000
1981	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1982	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1983	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1984	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1985	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1986	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1987	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1988	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1989	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1990	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1991	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1992	12,0000				6,0000	12,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1993	5,0000			4,7692	2,5000	5,0000								12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1994				7,0000										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1995				7,5000										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1996				8,0769										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1997				8,0769										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1998				8,0384										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
1999				8,5769										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
2000				9,0000										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000
2001				9,0000										12,0000	12,0000	12,0000	12,0000

Année	Prestations en mois				Prestations public Contrôle 104 Jrs	Prestations Si naissance 01/01/1953 - 31/12/1955	Prestations adaptées - Coefficient -				Total carrière			
	1/60	1/55	1/50	Hors public	Durées regroupées	1/60	1/55	1/50	Normal	Longue I	Longue II	Normal	Longue I	Longue II
2003				9,0384				1/50	1/55	1/50	1/50	12,0000	12,0000	12,0000
2004				8,5384								12,0000	12,0000	12,0000
2005				9,0384								12,0000	12,0000	12,0000
2006				9,0000								12,0000	12,0000	12,0000
2007				9,0000								12,0000	12,0000	12,0000
2008				12,0000								12,0000	12,0000	12,0000
2009				9,8846								12,0000	12,0000	12,0000
2010				12,0000								12,0000	12,0000	12,0000
2011				9,2692								12,0000	12,0000	12,0000
2012				9,0000								12,0000	12,0000	12,0000
2013				12,0000								12,0000	12,0000	12,0000
2014				12,0000								12,0000	12,0000	12,0000
2015				12,0000								12,0000	12,0000	12,0000
												472,0000	472,0000	472,0000

ethias

Bonification de diplôme : 36

Réforme 2015 : mesure transitoire née avant 1962 d'application
Réforme 2015 : réduction légale de la bonification pour diplôme = 5 mois

Avant Réforme 2015	Réforme 2015
36	31
508,0000	503,0000
508,0000	503,0000
508,0000	503,0000
472,0000	472,0000

Bonification de diplôme prise en compte

Total calcul normal	Total calcul carrière longue I	Total calcul carrière longue II	Total calcul né entre 01/01/1953 et 31/12/1955

Conditions avant Réforme 2015

	Calcul normal			Calcul long I			Calcul long II		
	AGE	CARRIERE		AGE	CARRIERE		AGE	CARRIERE	
	AA	MM	MOIS	AA	MM	MOIS	AA	MM	MOIS
Conditions	62	00	480,0000	60	00	504,0000	61	00	492,0000
Au 01/06/2016	62	00	508,0000	62	00	508,0000	62	00	508,0000
Différences	0	0	28,0000	2	0	4,0000	1	0	16,0000
Droit à la pension	OUI			OUI			OUI		
Mesures transitoires : personnes nées entre le 01/01/1953 et le 31/12/1955									
Conditions	62 ans et 444 mois de carrière à la date de la pension								

Au 01/06/2016	AGE 62 00	CARRIERE 472,0000	Différences 0 0 28,0000
Droit à la pension	OUI		

Conformément à la Réforme 2015 pour les personnes nées avant 1958, une prolongation de 1 an a été appliquée sur les conditions d'accès avant réforme.

1^{ère} date d'accès avant Réforme 2015 : 01/06/2014
2^{ème} date d'accès avec prolongation : 01/06/2015

Conditions Réforme 2015

Calcul normal				Calcul long I				Calcul long II				
AGE	CARRIERE			AGE	CARRIERE			AGE	CARRIERE			
AA	MM	MOIS		AA	MM	MOIS		AA	MM	MOIS		
62	00	480,0000		60	00	504,0000		61	00	492,0000		
62	00	503,0000		62	00	503,0000		62	00	503,0000		
0	0	23,0000		2	0	-1,0000		1	0	11,0000		
OUI				NON				OUI				
Conditions				Conditions				Conditions				
62 ans et 444 mois de carrière à la date de la pension				62 ans et 444 mois de carrière à la date de la pension				62 ans et 444 mois de carrière à la date de la pension				
AGE	62 00		CARRIERE	472,0000				AGE	62 00		CARRIERE	472,0000
OUI				OUI				OUI				
Date d'accès avec Réforme 2015				Date d'accès avec Réforme 2015				Date d'accès avec Réforme 2015				
: 01/06/2014				: 01/06/2014				: 01/06/2014				
Différences				Différences				Différences				
0 0 28,0000				0 0 28,0000				0 0 28,0000				

Résultat détermination date d'accès au droit à la pension

ère date d'accès au droit à la pension 01/06/2014
Droit à la pension à la date demandée 01/06/2016 OUI
L'accès au droit a été octroyé sur base des conditions de la Réforme 2015.